

Capital de risque

Un, deux, trois, partez!

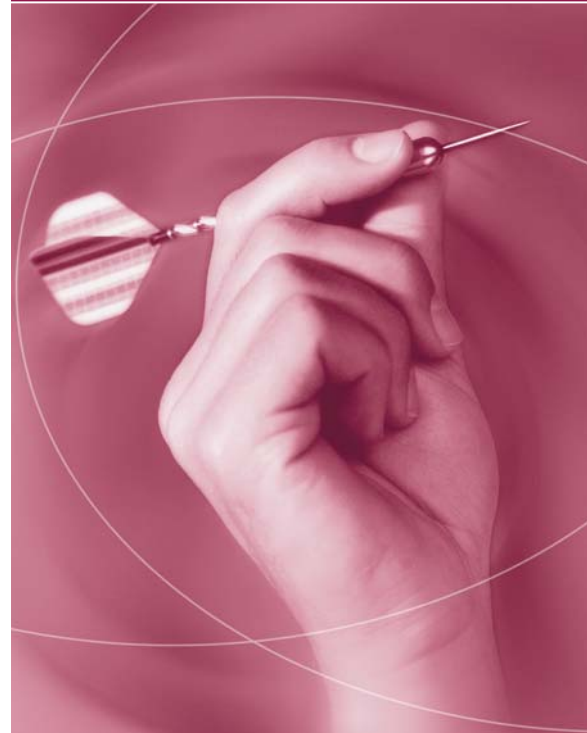
La représentation d'entrepreneurs et de jeunes sociétés exige des compétences particulières. Au cours des dix dernières années, nous avons participé à la création et à l'organisation de centaines de nouvelles entreprises, notamment dans les secteurs de la technologie de l'information, des sciences de la vie, des soins de santé, des communications et du commerce de détail. Les transactions auxquelles nous sommes partie sont toujours conclues avec efficacité. Nos avocats possèdent une expertise unique en droit des affaires, en commerce, en valeurs mobilières et en propriété intellectuelle, ainsi qu'une connaissance pratique exceptionnelle des besoins des jeunes entreprises. Nous sommes par conséquent en mesure d'aider nos clients à toutes les étapes de leur évolution.

Notre connaissance exhaustive des fonds de capital de risque, de leurs objectifs et de leurs limites nous permet d'agir à titre de conseillers spécialisés non seulement auprès de ces fonds, mais aussi auprès des entreprises qui s'adressent à eux pour obtenir du financement par emprunt ou par émission de titres. En fait, nous avons conclu des centaines d'opérations de financement privé au fil des ans partout au Canada, aux États-Unis et en Europe. Notre expérience s'étend au capital de démarrage, au financement secondaire de première et de deuxième rondes, au financement par placements initiaux et aux reclassements, opérations à l'égard desquelles nous représentons bon nombre d'entreprises et d'investisseurs en capital de risque. Nos avocats sont donc toujours au fait des dernières tendances dans le domaine.

Une clientèle diversifiée

Nous sommes particulièrement actifs dans les secteurs pharmaceutiques et biotechnologiques, ainsi que dans ceux de la technologie de l'information et des communications. Notre clientèle comprend notamment des entreprises du domaine de la technologie de l'information engagées dans le développement de logiciels, dans le commerce électronique et dans la conception de circuits intégrés des entreprises du secteur des sciences de la vie actives en recherche et développement de médicaments et en bio-informatique, de même que des concepteurs et des fabricants d'appareils médicaux, d'équipements de laboratoire et d'outils de diagnostic.

Nous représentons aussi bon nombre des principaux fonds de capital de risque établis au Québec et d'importants investisseurs en capital de risque du Canada et des États-Unis. Nos avocats participent à la création de fonds de capital de risque et de fonds privés d'actions et ils prodiguent des conseils spécialisés en matière de financement, de régie interne et de placement. Nous assistons aussi des investisseurs en capital de risque dans des opérations de placements croisés.



L'excellence avant tout

- Une autorité reconnue dans le secteur du capital de risque
- La représentation d'investisseurs en capital de risque établis au Québec, au Canada et aux États-Unis, ainsi que d'entrepreneurs et de jeunes sociétés
- Des solutions pratiques pour les stratégies de financement et de croissance
- Une compréhension des besoins des jeunes sociétés
- Une approche entrepreneuriale
- Le soutien aux clients dans toutes les étapes de leur évolution
- Un service à la clientèle exceptionnel

Une expertise diversifiée :

- Conventions entre fondateurs
- Conventions d'emploi
- Conventions de souscription et d'achat d'actions
- Conventions entre actionnaires et de droits de vote
- Conventions de droits de premier refus et de covente
- Conventions de droits d'inscription
- Compréhension approfondie des lois américaines en matière de valeurs mobilières
- Dettes convertibles
- Échanges financiers
- Prospectus, déclarations d'initiés et circulaires du conseil d'administration
- Contrôles préalables en fonds de commerce et en propriété intellectuelle
- Décisions anticipées en matière d'impôt et crédits d'impôt pour la recherche et le développement

Pour de plus amples renseignements :

Claude Bergeron
claude.bergeron@lapointerosenstein.com
(514) 925-6303

Perry Kliot
perry.kliot@lapointerosenstein.com
(514) 925-6318

Évoluer avec vous

Notre approche est pratique et s'appuie sur le travail d'équipe. Nos avocats se joignent souvent à l'équipe de direction du client à titre de chef du contentieux, de conseiller principal ou de membre du conseil d'administration.

Voici quelques exemples du soutien que reçoivent nos clients :

- Nous sommes souvent appelés à examiner les plans d'affaires de nos clients et à nous réunir avec les fondateurs afin de les aider à cerner les principales forces et faiblesses de leur entreprise avant qu'ils n'approchent des investisseurs et des partenaires potentiels.
- Nous aidons régulièrement des clients à structurer le transfert de la propriété intellectuelle à partir des fondateurs, des universités et d'autres parties.
- Nous proposons des conseils spécialisés sur la manière de maximiser les crédits d'impôt pour la recherche et le développement.
- Nous sommes des spécialistes dans l'établissement de la structure d'alliances stratégiques, de coentreprises et d'accords de licences avec des partenaires, des fournisseurs ou des clients potentiels, dans la négociation des modalités de telles opérations et dans l'établissement des documents s'y rapportant.
- Nous possédons une vaste expérience des transactions transfrontalières et avons été engagés dans la négociation de fusions et d'acquisitions complexes tant au Canada qu'à l'étranger.
- Nous offrons aussi des conseils sur le respect des lois du travail, la rémunération des employés et les régimes d'avantages.
- Nous conseillons des clients sur les stratégies de financement et sur la meilleure façon de mettre en place et de gérer la plupart des types d'opérations de financement, y compris les placements privés et les placements initiaux et ultérieurs.

Des solutions globales et éprouvées

Notre expertise en structuration et en mise en œuvre de transactions de capital de risque est reconnue. Les capacités et les compétences variées de notre équipe d'avocats nous permettent d'approcher de façon globale les questions liées aux opérations de plus en plus complexes auxquelles doivent faire face les entreprises tout au long de leur évolution.

Toujours une longueur d'avance. Nos autres groupes sectoriels répondent aux besoins hautement spécialisés de nos clients dans les secteurs du financement d'entreprises et des valeurs mobilières, des sciences de la vie, des licences et de la technologie, de l'énergie, du franchisage et de l'immobilier.

